



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Les structures d'accueil et les écoles renforcent leur partenariat pour répondre encore mieux aux attentes et aux besoins des parents et des enfants

Inscriptions dans les structures d'accueil confirmées avant les vacances d'été

C'est désormais à la fin du mois de mai que les parents d'enfants de 4 ans recevront la confirmation d'inscription dans une structure d'accueil de la Ville de Neuchâtel. Cette anticipation d'environ six semaines par rapport à l'organisation qui avait cours jusqu'ici est rendue possible grâce, notamment, à un partenariat renforcé entre les écoles et les structures d'accueil, a rappelé ce même jour au cours d'une conférence de presse la conseillère communale et directrice de l'Éducation, Christine Gaillard.

Le processus de confirmation des inscriptions dans une structure d'accueil de la Ville de Neuchâtel connaîtra une nette amélioration dès la prochaine rentrée scolaire, actuellement en préparation. Les parents d'enfants débutant la scolarité recevront une réponse en mai déjà, soit avant les vacances scolaires, et non plus au moment de la rentrée d'août. La conseillère communale Christine Gaillard a rappelé la volonté de la Ville de répondre à une demande avérée des parents, reflétée d'ailleurs dans une interpellation déposée au Conseil général et à laquelle le Conseil communal a donné suite. Volonté qui est également de permettre aux familles de mieux concilier horaires scolaires et professionnels.

Plus de 660 enfants accueillis

Cheffe de l'accueil de l'enfance pour la Ville de Neuchâtel, Charlotte Nilsson a expliqué que l'amélioration de la prise en charge des enfants passe par une collaboration renforcée entre les partenaires. Désormais, les écoles communiqueront durant le printemps encore aux structures d'accueil la répartition définitive des élèves dans les différents bassins scolaires, et non plus en juin. Conséquemment, les structures d'accueil pourront attribuer les places et confirmer les inscriptions avant les vacances d'été aux parents des nouveaux élèves. Précisons que les sept structures que compte la Ville offrent 290 places et accueillent plus de 660 enfants.

Ce nouveau système sera mis en place pour la prochaine rentrée scolaire déjà. Il s'agira donc d'une première qui, comme telle, montrera si le calendrier est réaliste ou si des ajustements sont nécessaires.

Structures d'accueil à proximité de tous les collèges

Ainsi que l'a relevé Patricia Sester, directrice adjointe du cycle I du centre des Terreaux, le partenariat renforcé entre les deux entités est primordial. Mais il n'explique pas tout. L'avancement des confirmations des inscriptions a aussi été rendu possible grâce à l'établissement d'horaires-blocs pour les années accueillant les enfants de 4 et de 5 ans qui, depuis 2011, font partie intégrante de l'école primaire.

Les horaires de ces deux premières années sont désormais calqués sur ceux des cinq années suivantes. L'organisation de l'accueil parascolaire s'en trouve dès lors quelque peu simplifiée. Mais aussi qualitativement renforcée de par le fait que la Ville de Neuchâtel a ouvert des structures d'accueil à proximité de tous les collèges primaires et a étendu les heures de prise en charge. Pour l'école, cette évolution a également contribué à simplifier les inscriptions dans les différents bassins scolaires.

Un système complexe

Les écoles et les structures d'accueil n'en restent pas moins confrontées à la lourde responsabilité de gérer un système qui est tout à la fois «vivant» et complexe. Comme l'a rappelé le directeur du centre du Mail, François Visinand, pour la seule ville de Neuchâtel, une rentrée scolaire correspond à un accueil de plus de 3200 élèves – de plus de 300 enfants si l'on considère uniquement les enfants qui prennent le chemin de l'école pour la première fois – qu'il s'agit de répartir selon des critères scolaires et familiaux. Les écoles s'efforcent en effet d'établir des classes avec des effectifs équilibrés et de scolariser les enfants dans leur quartier d'habitation.

Cette anticipation dans le processus de confirmation des inscriptions marque une étape importante dans la vaste réflexion que mène la Ville pour faciliter l'organisation des familles. Une étude a actuellement cours, qui concerne davantage la capacité d'accueil.

Neuchâtel, le 22 avril 2013

La direction de l'Education

Renseignements complémentaires: Christine Gaillard, directrice de l'Education, ☎ 032 717 74 01, courriel: christine.gaillard@ne.ch